

Covid-19 : vers une catastrophe humanitaire en Haïti



Avec 3941 cas de coronavirus, Haïti est le deuxième pays le plus touché dans la région caribéenne par la covid-19. Une situation qui préoccupe le directeur du département des maladies transmissibles de l'organisation Panaméricaine de la Santé (OPS), Marcos Espinal. De fait, il invite les pays amis d'Haïti à créer une coalition internationale dans l'objectif de l'aider à se préparer à faire face à une éventuelle catastrophe humanitaire.

Le danger de notre système démocratique

En théorie, la démocratie se repose sur une base constituée de trois pouvoirs: l'exécutif, le législatif et le pouvoir judiciaire. Ils sont tous indépendants les uns des autres et exécutent leurs missions respectives sans interférence d'aucun des deux autres.

Economie

Pitch Competition Celebration
Saturday, June 13th 2020 at 12:00pm EST
Facebook Live at facebook.com/impacthubportauPrince
Hosted by Nzingah Special Guests

« KayTita » honore les lauréats de la première cohorte du concours "Pitch AWE"

Culture



Anne Marcy Jocelyn, une jeune chanteuse à découvrir

Sport



Nérelia Mondésir et Melshie Daelle Dumornay font le bonheur du football haïtien

+ (509) 38 86 30 30

lequotidiennews24@gmail.com

Nèt Lakay
NOUVO sèvis entènèt sou mache a ki pèmèt ou rete konekte nèt ale

Nèt Lakay 20
30 Mbps / 4 Mbps
\$149

Digicel



sap
GRAPHIC DESIGN

Carl Daniel Jean Louis
GRAPHIC DESIGNER
Ai Ps Id
APPELEZ MAINTENANT + (509) 4 811 93 34

PREVANSYON KONT KOVID-19

LAVE MEN NOU AK DLO AK SAVON
TOUJOU METE MASK LE NOU SOTI
EVITE KONTAK AK MOUN

Covid-19 : vers une catastrophe humanitaire en Haïti



Avec 3941 cas de coronavirus, Haïti est le deuxième pays le plus touché dans la région caribéenne par la covid-19. Une situation qui préoccupe le directeur du département des maladies transmissibles de l'organisation Panaméricaine de la Santé (OPS), Marcos Espinal. De fait, il invite les pays amis d'Haïti à créer une coalition internationale dans l'objectif de l'aider à se préparer à faire face à une éventuelle catastrophe humanitaire.

En dépit des mesures prises par le gouvernement haïtien, on constate une accélération de la propagation de la covid-19 dans le pays. En effet, selon les données fournies par les autorités sanitaires, plus de 3 900 d'haïtiens sont déjà infectés par le virus. La situation risque de s'aggraver dans les prochains jours. En ce sens, dans une entrevue accordée au journal Espagnol EFE, Marcos Espinal attire l'attention des pays d'amis d'Haïti.

Selon lui, ces pays doivent travailler sur la nécessité de créer une coalition internationale en vue d'aider Haïti à faire face à une éventuelle catastrophe humanitaire. Si l'on en croit les propos de M. Espinal, la situation d'Haïti est grave.

« Haïti est une République avec beaucoup de problèmes tant politiques que sociaux. Mais c'est une situation qui doit être soigneusement observée », a fait remarquer le directeur du département des maladies transmissibles de l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS).

Par ailleurs, le directeur de l'OPS croit que les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes doivent atteindre pour rouvrir leur économie. À cet effet, il invite ces pays à le faire de manière progressive pour éviter une réémergence de l'épidémie.

Administration

Directeur général

- Spenser Jhony Francois

Directeur adjoint

- Bénito Clermont

Administratrice

- Firmanthe Vermont

Conseiller Spécial

- Gervely Teneus

Rédaction

Rédacteur en Chef

- Michelin Étienne

Secrétaire Rédaction

- Kenley Nicholas

Rédacteurs

- Sherlande Michel • Wedson Fortil

- Josué Benjamin

Graphiste

- Carl Daniel Jean Louis

Photographe

- Sauveur Loute

Contributeurs

Don Waty Bartélémy, Économiste

Orly Dubois, Étudiant en agronomie à l'Université Quisqueya

Frantz Azemar, Juriste

Midson Jean Batard

Graduado en la Universidad Tecnológica de Santiago (UTESA) CUM

LAUDE Licenciado en Administración

de empresas. MBA. Histoire, Mémoire et Patrimoine | Université d'État

d'Haïti (UEH) / Université Laval du Québec, Master DYCLAM+ en

Patrimoine | Université Jean Monnet de Saint Etienne et l'Institut

Politécnico de Tomar au Portugal

Joseph Jouthe annonce la reprise imminente des vols commerciaux sur Haïti



Avant la fin de cette semaine, la population devrait connaître la date de la reprise des vols commerciaux sur le territoire national, informe le premier ministre haïtien, Joseph Jouthe. Les services comme l'OFNAC et l'AAN seront aussi relancés, a-t-il indiqué.

Dans l'idée de prévenir la propagation massive de la Covid-19 sur le territoire national, le gouvernement haïtien avait décidé de fermer les ports, aéroports et frontières du pays, il y a environ quatre mois. Peu de temps après, il a informé à tous les haïtiens fermés hors de nos frontières des conditions exigées pour revenir dans le pays. Des

conditions presque impossibles à satisfaire. Alors que la pandémie semble prendre son pic, l'exécutif communique son intention de retourner sur ces mesures sous peu.

Il l'a dit sans langue de bois. Le gouvernement n'a aucun contrôle sur la Covid-19 et, par conséquent, à l'instar des autres pays, se trouve dans l'obligation de prendre des décisions. Et, entre autres décisions envisagées, se figure la reprise des vols commerciaux sur le pays et la réouverture des services tels l'OFNAC et l'AAN.

Il communiquera la date au peuple haïtien entre le 11 et le 12 juin prochain. La population y sera au parfum une fois fini de parler aux experts et aux ministres, confie Joseph Jouthe. Cette décision, juge le premier ministre, va soulager beaucoup de familles qui s'y attendaient.

Rappelons que malgré ces interdictions, les immigrants haïtiens de la République dominicaine n'ont jamais cessé de traverser la frontière haïtiano-dominicaine par milliers au quotidien. La majorité d'entre eux regagnent leur terre natale à partir des points officiels, rapporte le Groupe d'appui aux rapatriés et aux réfugiés (GARR).

Lucmane Délile recommande l'arrestation des policiers de « Fantom 509 » et de Jimmy Cherisier



Le ministre de la justice et de la sécurité publique (MJSP), Lucmane délile part en guerre contre les policiers de "Fantom 509". Il recommande leur

révocation de la PNH suivi de leur arrestation. « Ces terroristes doivent être traqués comme des bêtes sauvages », exige le ministre qui réclame aussi l'arrestation de Jimmy Cherisier dit "Bebeccue".

« À la guerre comme à la guerre », prévoit le titulaire du MJSP aux membres du fantom 509 qui se préparent, dit-il, à attaquer le cortège présidentiel le 12 juin prochain à l'occasion du 25ème anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH). Le ministre dit informer de bonne source qu'ils planifient aussi un coup contre le ministère qu'il dirige aussi contre la direction générale de la PNH.

« Atansyon a mwen de akasan map met siro », replique, Lucmane Delile comme pour dire aux

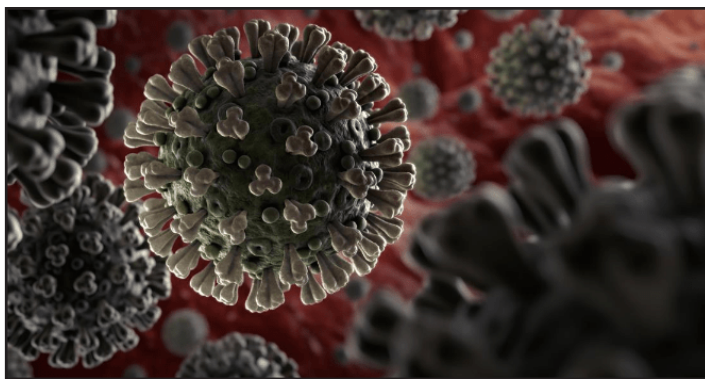
presumés assaillants qu'il est prêt à leur affronter. « Sa yo pran se pa yo. Nou pap jwe ak yo. C mwen ki laa. Pa gen chantaj ni presyon », insiste le ministre qui les qualifie de Voyoux, de terroristes, de faux policiers, entre autres.

L'ancien commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, informe avoir instruit l'inspection générale de la PNH de révoquer ceux qui sont encore au service de la police et qui font partie de cette organisation criminelle. « Un policier ne peut avoir un comportement de criminel. Ils veulent sombrer le pays. Pour le 12, ils manigancent deux scénarios

possibles: soit attaquer le cortège présidentiel pour dire que le gouvernement exécute un massacre, soit prétexté un sit-in sur les lieux », informe M. Delile.

Par ailleurs, le ministre insiste que par quel que soit le moyen, la police est instruite de traquer ces gens armés comme des bêtes sauvages. Le nommé Jimmy Chérisier doit subir le même sort, confie le ministre. « Je demande à la PNH de ramener à la justice Jimmy Chérisier n'importe où il se retranche. Fini la récréation. Ces actions ont trop duré alors qu'un mandat est décerné contre sa personne ».

Evolution du coronavirus en Haïti du 19 mars au 10 juin 2020



Peu de temps après les deux premiers cas testés positifs en Haïti le 19 mars 2020, la pandémie de Covid-19 est en train d'accélérer sa propagation. Du 19 mars au 10 juin 2020, 3 941 cas ont été enregistrés dans le pays, selon les données officielles du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP). Si l'on soustrait les guéris (24) et les morts (64) selon cette même source, on peut estimer qu'environ 3 853 personnes sont encore malades de la Covid-19.

Du 1er au 10 juin, le nombre de cas confirmés de Covid-19 semble presque doublé par rapport au mois de mai. Plus de 1 700 cas de contamination ont été recensés dans cet intervalle, selon les avis du mois de juin du MSPP. Il importe de souligner, par ailleurs, que selon les dernières données, 124 cas de coronavirus ont été confirmés pour le mercredi 10 juin 2020.

Du 19 mars, date de la découverte des premiers cas de contaminations dans le pays au 31 mai, il a fallu environ 72 jours pour atteindre la barre d'environ 2 220 cas, alors que durant les 10 premiers jours du mois de juin, la liste s'agrandisse pour atteindre la barre des 3

941, selon l'avis 72 du 11 juin.

Parmi ces 3 941 cas confirmés, 40.3% sont des femmes contre 59.7% d'hommes avec une forte concentration dans le département de l'Ouest, soit 80% de cas confirmés représentant 3 188 du nombre total. Le bilan s'annonce négatif. Malgré la contestation de ces chiffres par plus d'un qui pense qu'on devrait avoir plus de cas confirmé, le pays se place dans le top 3 des pays Caribéenne ayant le plus haut taux de contamination.

Avec une commande de matériels pour environ 18 million de dollars, le gouvernement semble faire mauvaise gestion de cette pandémie à un point où l'on peut compter plus de décès que de guéris. Force est de constater que le MSPP entend valoriser la médecine traditionnelle, malgré son appel à la prudence dans l'utilisation de ces remèdes à base de plante. Car aucun médicament traditionnel n'a pas encore reçu d'autorisation de mise en vente sur le marché rappelle le Ministère de la Santé Publique et de la Popu-

Votre publicité ici

Nouvo jan pou jere lajan w

eskane pou voye
oswa resevwa lajan ak
QR kòd ou

Eskane foto sa a pou telechaje nouvo aplikasyon a

App Store Google play

oswa sou telefòn ou 18 16 7028

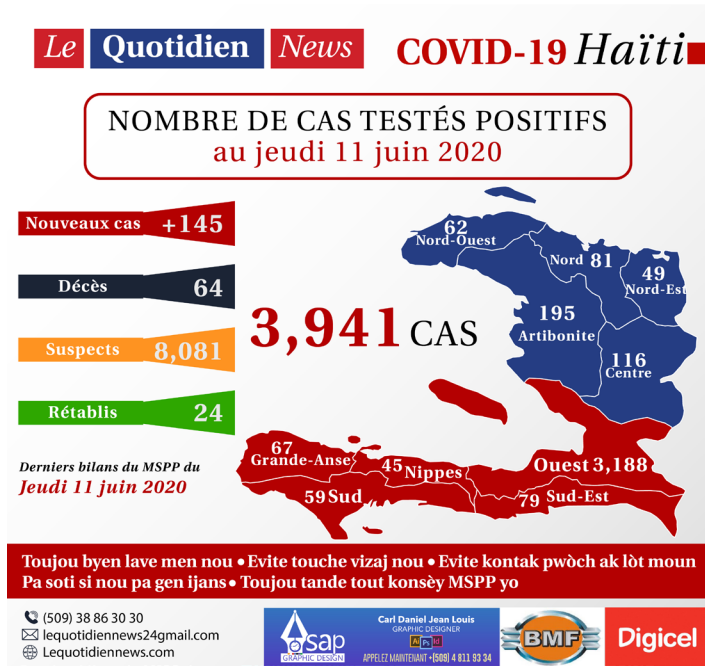
MON
Cash
Digitel

lation (MSPP) dans une note de presse.

En cette situation difficile de crise sanitaire, chaque pays doit agir immédiatement pour se préparer, réagir et se relever car 188 pays sont touchés par cette

crise et déjà on compte plus de 7 millions de personnes infectées dans le monde et plus de 400 000 morts depuis l'apparition de l'épidémie.

Jean Wedson Fortil



Le Quotidien News

MWEN TOUJOU ESTÈN NAN KOUD BRAM.
MWEN ENVITEW FÈ MENM JAN AVÈM.

#ANNKWAPEKOWONA

Logos: Instagram, Facebook, Twitter, YouTube, WhatsApp, Email, Website.

Contact: (509) 38 86 30 30, lequotidiennews24gmail.com, Lequotidiennews.com

Coronavirus: les personnes asymptomatiques ne transmettraient pas le virus



C'est une observation de l'OMS qui pourrait rebatire quelques cartes dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. L'Organisation mondiale de la santé note en effet que les malades qui ne présentent pas de symptômes transmettraient très peu la maladie. On pensait jusqu'alors que c'était l'inverse. Si jamais cela venait être confirmé, il faudrait alors adapter les réponses des autorités sanitaire.

On sait que de très nombreux malades du Covid-19

ne développent que peu voire pas du tout de symptômes. Jusqu'à présent, les autorités sanitaires les considéraient comme contagieux, voire comme l'un des vecteurs principaux de l'épidémie.

Mais voilà, l'OMS a analysé les données dont elle dispose depuis le début de la crise, notamment en provenance de pays qui ont suivi exhaustivement le parcours des malades et de leurs cas contacts. Il apparaît alors que ces personnes asymptomatiques ne sont pas si contagieuses que ça, c'est même l'inverse. Elles ne transmettent la maladie que dans de rares cas.

Ces observations ne restent cependant que des observations, c'est à dire qu'il faut encore les vérifier et y apporter une preuve définitive. Mais si elles sont avérées, cela pourrait bien changer la donne dans la lutte contre l'épidémie.

En effet, pour en atténuer la virulence, il faudrait dès lors concentrer les efforts dans l'identification, le suivi et l'isolement des personnes symptomatiques.

Les mesures de distanciation sociale seraient donc moins pertinentes. Mais en attendant d'en avoir le coeur net, elles sont pour l'instant les seules à avoir

fait preuve de leur efficacité.

RFI

Le Quotidien News

**MWEN LÈ MAP
KONDWI POUM
PWOTEJE PASAJEM
YO MWEN METE
MAS MWEN, MWEN
ENVITE OU FÈ MENM
JAN AVÈM.**

#ANNKWAPEKOWONA

Le Quotidien News

**TOUJOU
SONJE METE
MAS OU LÈW
AP SOTI.**

#ANNKWAPEKOWONA

Nèt Lakay

NOUVO sèvis entènèt sou mache a Ki pèmèt ou rete konekte nèt ale

Nèt Lakay 6
↓ 6 Mbps ↑ 1 Mbps
Pri: **\$49**

Nèt Lakay 10
↓ 10 Mbps ↑ 2 Mbps
Pri: **\$79**

Nèt Lakay 20
↓ 20 Mbps ↑ 4 Mbps
Pri: **\$149**



Òf sa disponib nan zòn Potoprens ak zòn Okap

Haïti-Budget: le Gouvernement refuse toujours de s'engager dans la rationalisation des choix budgétaires



Le vendredi 5 juin 2020, le gouvernement haïtien a doté le pays d'un nouveau pour le reste de l'exercice fiscal 2019-2020. Ce budget remplace la loi de finance rectificative 2017-2018.

Un budget est un outil qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'un organisme pour une période donnée. En ce qui concerne l'État, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes des organismes publics. Il se présente sous la forme d'une loi qui est la loi de Finances.

La loi de finances (budget) établit les voies et moyens permettant à l'État d'appliquer ses politiques, en fixant les crédits devant assurer le fonctionnement des services publics, les charges de la dette publique, les interventions dans les domaines politique, social, économique et culturel.

Quoique nous sommes à quatre mois de la fin de l'année fiscale, le gouvernement a adopté un nouveau budget en vue de s'assurer l'exercice fiscale 2019-2020. L'enveloppe budgétaire pour l'exercice est estimée à 198,7 milliards de gourdes, soit une augmentation de 36,47% par rapport à celui de l'exercice 2017-2018.

Sur l'enveloppe globale de 198,7 milliards de gourdes, le gouvernement prévoit de mobiliser 89,3 milliards de gourdes de ressources domestiques qui représentent 44,9% du budget, ressources qui sont toutefois

en baisse par rapport au dernier exercice où elles représentaient 66,12% du budget. Contrairement aux ressources domestiques, les dons et les financements ne feront qu'augmenter. Dans le budget 2019-2020, les prévisions pour les dons seront chiffrées à 37,06 milliards de gourdes dont seulement 17,95 milliards en appui budgétaire et 19,11 milliards en aide projets.

Le gouvernement prévoit 72,29 milliards comme financement dont 9,64 milliards de gourdes à partir des tirages sur emprunts, 25,77 milliards de gourdes sur les bons du Trésor, 6,66 milliards de gourdes sur d'autres financements internes des projets et 30,18 milliards de gourdes à partir des emprunts BRH.

Contrairement aux recettes, les dépenses augmentent. Les dépenses courantes sont passées de 90.9 milliards de gourdes pour l'exercice 2018-2019 à plus de 120 milliards de gourdes (121,14 milliards) selon les prévisions du gouvernement cette année, soit une augmentation de 33,22% et elles représentent 60,97% du budget.

Dans les dépenses courantes, se trouve la masse salariale qui va passer de 47,8 milliards de gourdes à 47,5 milliards de gourdes (-0,63%).

Dans ces dépenses se trouvent également des dépenses qui seront effectuées dans la rubrique des biens et services, qui seront de l'ordre de 32,9

milliards de gourdes, dépenses qui subissent une augmentation de 13,24% par rapport à l'exercice 2018-2019.

En ce qui concerne les transferts et les subventions, ils seront fixés à 38,03 milliards de gourdes, soit une augmentation de 265,37% par rapport à l'exercice précédent.

Nous devons mettre plus d'argent pour acheter des biens et services, pour subventionner que dans l'investissement.

Ce qui n'est pas un choix rationnel. Vu que les dépenses de fonctionnement seront fixées à 121,14 milliards de gourdes alors que les dépenses d'investissements seront de 77,55 milliards de gourdes.

À noter qu'encore une fois le budget d'investissement est traité en parent pauvre avec 39% du budget général. Le gouvernement doit donc s'engager dans la rationalisation des choix budgétaires. Il y'a un choix à faire, on dépense trop dans le fonctionnement et pas assez dans l'investissement.

Avec 77,55 milliards de gourdes comme enveloppe des dépenses d'investissements, 59,34 milliards de gourdes, soit 76,51% de l'enveloppe seront dirigées vers les programmes et projets, desquelles le Trésor Public apportera 23,89 milliards de gourdes. Encore un choix irrationnel, c'est le financement externe, les dons et les emprunts qui supporteront réellement les investissements, et ceci, à hauteur de 28,78 milliards de gourdes.

On s'endette beaucoup plus pour financer le budget !

Le service de la dette est chiffré dans le budget 2019-2020 à 20,06 milliards de gourdes (une baisse de 7,52% par rapport au dernier exercice), qui est reparti en 10,87 milliards de dette interne et 9,19 de dette externe.

Le pays va payer chaque mois 1,67 milliards de gourdes.

Voyons les priorités du gouvernement !

Dans ce budget, 47,46 milliards de gourdes seront allouées au secteur économique, 35,77 milliards au secteur politique, 44,80 milliards au secteur social et le secteur culturel héritera de 1,93 de milliards de gourdes.

Pour le secteur économique, c'est le ministère des Travaux publics qui s'en sortira avec la plus grosse part du gâteau avec une allocation de 26,04 milliards de gourdes. Le ministère de l'Économie et des Finances arrivera ensuite avec 8,62 milliards de gourdes. Et une fois de plus, le ministère de l'Agriculture sera traité en parent pauvre avec seulement une allocation de 6,76 milliards de gourdes, soit moins de 15 (exactement 14,24%) de l'enveloppe allouée au secteur.

Dans le secteur politique, le ministère de la Justice obtiendra une allocation de 13,5 milliards de gourdes qui est la plus grosse.

Dans le secteur social, le ministère de la Santé Publique et de la Population héritera de la plus grosse enveloppe et est le deuxième ministère le mieux pourvu avec plus de 20 milliards de gourdes, soit 21,65 milliards de gourdes. Viendra ensuite le ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle avec une allocation de 18,60 milliards de gourdes. Un point négatif dans ce budget, c'est que le ministère de l'Éducation nationale connaîtra une baisse de 7,36% par rapport au dernier exercice et faut remarquer également ce point positif où le ministère de la Santé Publique connaîtra une augmentation de 78,48% par rapport à l'exercice 2018-2019.

Pour le secteur culturel, c'est le ministère de la Culture qui héritera de la plus grosse part, soit une allocation de 1,32 milliards de gourdes. Ce qui dit que 68,39% de l'enveloppe budgétaire du secteur culturel va dans la culture. Viendra ensuite celui de la communication avec une maigre somme de 361,8 millions de gourdes (une baisse de 15,72% par rapport au dernier exercice).

Avec 20,06 milliards de gourdes, le service de la dette dispose d'une meilleure allocation que celle du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de la Justice et du ministère de l'Agriculture.

Et même en combinant l'allocation du secteur Culturel avec celle du ministère de la Justice (15,43



milliards de gourdes), le service de la dette disposera d'une meilleure allocation.

En aucun cas, ce choix n'a rien de rationnel et le gouvernement refuse toujours d'inverser la tendance.

Quelques pistes de solutions !

1) Le gouvernement doit réduire les dépenses courantes pour qu'il y ait beaucoup plus d'argent orienté vers les investissements sociaux ;

2) Il doit s'engager dans la rationalisation des choix budgétaires ;

3) Avant même d'élaborer le budget, il doit définir les grands objectifs des politiques publiques, des programmes et projets viables. On aurait pu donner 500 milliards de dollars à Haïti, ça n'aurait pas suffi à développer le pays si au préalable il n'y avait pas un

plan de développement prévu ;

S'il n'y a pas de politique d'éducation, de politique agricole, de politique de santé, de politique d'environnement, on ne peut pas parler de budget ;

4) Un renforcement de l'administration fiscale est nécessaire, et on doit analyser la rentabilité effective de chaque taxe ;

Sans le respect de ces éléments, il serait inutile de préparer et d'exécuter un budget en Haïti, ça servira à rien !

Don Waty BATHELMY

Économiste, Blogueur

donwatybathelmy@gmail.com.

« KayTita » honore les lauréats de la première cohorte du concours "Pitch AWE"



AWE
Academy for Women
Entrepreneurs

Pitch Competition Celebration

Saturday, June 13th 2020 at 12:00pm EST

Facebook Live at [facebook.com/impacthubportauPrince](https://www.facebook.com/impacthubportauPrince)

Hosted by Nzingah

Special Guests

us for a Live roundtable celebrating our pitch competition winners and a

Kay Tita, les partenaires communautaires Impact Hub Port-au-Prince et Katalyst Konbit, célèbrent la remise de diplômes, ce samedi 13 juin 2020, à la première cohorte de 35 femmes haïtiennes de l'Académie des Femmes Entrepreneurs (AWE) à travers le programme le chapitre AWE de Port-au-Prince.

En partenariat avec le Bureau des affaires éducatives et culturelles/ Bureau of Educational and Cultural Affairs (ECA), du Département d'État américain, l'Académie des Femmes Entrepreneurs de Port-au-Prince/ Academy for

Women Entrepreneurs (AWE), s'est concentrée sur l'autonomisation de 35 femmes à travers Port-au-Prince, Haïti. Le chapitre AWE de Port-au-Prince – Port-au-Prince AWE Chapter était l'un des vingt-six programmes pilotes dans le monde.

Grâce à une approche d'apprentissage communautaire inclusive, les femmes ont eu l'occasion d'explorer les principes fondamentaux de l'entreprise, y compris la création de plans d'affaires et la collecte de capitaux, dans le but de bâtir un avenir meilleur pour leurs familles et leurs communautés.

Les candidatures au concours ont été évaluées par des femmes entrepreneurs haïtiennes comme: Angie Bell (Atizan International), Maghan Morin (Thynk Global), Christine Souffrant Natim (Haiti Tech Summit), Regine Zamor (WasteWorks), Christina V Jean-Louis (Eucalyptus Guest House), Daphnee Charles (CoCoread).

Des invités spéciaux comme: Christina V Jean-Louis (Eucalyptus Guest House), Regine Zamor (Waste Works), Mackendy Blanc (Katalyst Konbit) ont été eux aussi présents.

Rappelons que « Kay Tita » est une organisation

de ressources communautaires dédiée à l'autonomisation des entrepreneurs de Port-au-Prince, à travers la formation professionnelle, la création de partenariats essentiels, la collecte

de capitaux et la facilitation des opportunités d'investissement d'impact.

Jean Wedson Fortil

Le service Mon Cash est maintenant disponible à travers la plateforme de Sogebanking



La Sogebank en partenariat avec la Digicel à travers le service Mon Cash , a mis sur pied un nouveau service conjoint ce vendredi 12 juin 2020. En ce sens , le service Mon Cash est maintenant disponible à travers la plateforme de Sogebanking pour faciliter leur clientèle.

Ce nouveau permet à tout utilisateur de Sogebanking de faire des transactions. « Le client peut, via Sogebanking, renflouer son compte Moncash, transférer de l'argent directement de son compte Sogebank à tout client Mon Cash, payer des factures », a-t-on indiqué .

Les responsables de la Sogebank et de Moncash, ce partenariat vise à faciliter la population, les services financiers à travers les services bancaires mobiles. Ces services sont particulièrement adaptés pour faire face à la Covid-19. Ils permettent aussi aux clients de la Sogebank et la Digicel de continuer à faire, sans se déplacer, leurs transactions financières.

Jean Wedson Fortil



Haïti/Covid-19: le MSPP s'engage dans la promotion de la médecine traditionnelle



Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) est engagé dans la promotion de la médecine traditionnelle haïtienne, selon une note datée du 6 juin 2020.

Avec la montée des cas de Covid-19 testés positifs dans le pays et le manque de moyen pour une prise en charge de qualité, le recours à la médecine traditionnelle semble le meilleur moyen pour y parvenir. Le MSPP, organisme responsable de la santé dans le pays suit la voie populaire et s'engage pour promouvoir cette méthode malgré aucune autorisation de mise sur le marché n'a encore été accordée.

» Ces recettes et/ou remèdes traditionnels feront l'objet de tests avant toute autorisation de mise sur le marché et commercialisation à travers le pays. C'est un long processus; cependant, diligence sera accordée dans ce contexte spécifique » peut-on lire dans cette note portant la signature de la ministre dudit ministère, Marie Gretta Roy Clément..

Les entreprises et/ou organisations désireuses de mettre leurs produits sur le marché, sans compromettre la sécurité des patients, doivent intégrer le processus en vigueur en soumettant un dossier technique complet et cinq (5) échantillons du remède proposé dans son format de vente potentiel pour évaluation poursuit cette note.

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population appelle à la vigilance et promet

de rendre public la liste de médicaments et/ou remèdes traditionnels à base de plantes qui auront satisfait les exigences en la matière bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché haïtien.

Jean Wedson Fortil

Votre publicité ici

Le Quotidien News

MWEN TOUJOU METE MAS MWEN POUM KA PWOTEJE MOUN KI NAN ANTOURAJ MWEN, MWEN ENVITEW FÈ TANKOUM.

#ANNKWAPEKOWONA

(509) 38 86 30 30
 lequotidiennews24gmail.com
 Lequotidiennews.com

Le Quotidien News

TOUJOU LAVE MEN NOU AK DLO AK SAVON

#ANNKWAPEKOWONA

(509) 38 86 30 30
 lequotidiennews24gmail.com
 Lequotidiennews.com

Haïti / sensibilisation / Covid-19: BIC voix forte de l'OEA et l'USAID pour sensibiliser la population haïtienne



BIC de son vrai nom Roosevelt Saillant, s'est associé à l'Organisation des Etats Américains (OEA) et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) pour lancer et promouvoir une campagne de sensibilisation contre la COVID-19 ciblant 17 municipalités.

Plus de 3000 cas de contamination, les campagnes de sensibilisations s'avèrent de plus en plus importantes. Les artistes haïtiens comme porte-voix paraissent comme moyen le plus efficace pour sensibiliser la population. En ce sens, Roosevelt Saillant dit BIC sera la voix forte d'une campagne de sensibilisation contre le coronavirus lancée cette semaine par l'USAID et l'OEA.

Ce programme lancé par ces organisations vise à promouvoir la sensibilisation contre la Covid-19 tout en encourageant le peuple Haïtien à pratiquer les bonnes méthodes d'hygiène comme le lavage des mains, l'éloignement social et autres précautions pour empêcher la propagation de la COVID-19 dans le pays.

17 municipalités seront touchées dans le cadre de cette campagne. Le projet de développement communautaire de l'USAID avec OEA vise à soutenir la gouvernance locale à long terme et le développement des capacités en Haïti, a-t-on précisé. Un montant de 7,5 millions de dollars sera décaissé sur une période

de trois ans.

Ce projet vise aussi à l'assainissement et à l'amélioration des infrastructures d'assainissement dans plus de 40 écoles. Tel est le cas de l'Ecole Nationale de Tabarre desservant 1500 élèves du cycle primaire, dont les installations ont été déjà rénovées, a-t-on indiqué.

Jean Wedson Fortil

Nèt Lakay

NOUVO sèvis entènèt sou mache a Ki pèmèt ou rete konekte nèt ale

**Nèt
Lakay 6**

↓ 6 Mbps ↑ 1 Mbps

Pri :
\$49





Ôf sa disponib nan zon
Potoprens ak zon Okap

Digicel

Anne Marcy Jocelyn, une jeune chanteuse à découvrir

Le

Quotidien
d'Haïti

News

ANNE MARCY JOCELYN

VENDREDI 12 JUIN 2020

"UNE JEUNE CHANTEUSE À DÉCOUVRIR"

À LA RENCONTRE DES
STARS

Anne Marcy Jocelyn

23 ans, née à Port-au-Prince

Chanteuse



(509) 38 86 30 30

lequotidiennews24gmail.com

Lequotidiennews.com

Digicel

Née à Port-au-Prince le 8 mars 1997, Anne Marcy Jocelyn commence à faire parler d'elle à cause de son talent. En effet, elle participe à de nombreux concours de chants. « J'ai été complimentée par de nombreux artistes comme Rutshelle, Baky, Alan Cave, les musiciens de Enposib », a lâché la jeune chanteuse au journal Le Quotidien News.

Le Quotidien News : Qui est Anne Marcy Jocelyn ?

AMJ: Anne Marcy Jocelyn: Je suis Anne Marcy Jocelyn, une jeune fille talentueuse connue sous le nom de MARCY. Je suis née le 8 mars 1997 à Port au Prince, j'ai commencé mes études classiques à l'institution du Sacre Cœur puis j'étais réfugiée dans la ville des Cayes après le séisme du Janvier 2010 pour boucler mes études secondaires. J'étudie actuellement les Sciences Humaines à l'Université Notre Dame d'Haïti.

LQN : Combien de temps vous avez dans le domaine musical ?

AMJ: Je chante depuis mon très jeune âge, participe à de nombreux concours de chants. J'ai appris à jouer à la guitare en 2011 à l'école de musique Othello Bayard aux Cayes. Ma toute première réalisation a été la chanson d'OKAYELA pour un festival de musique organisé dans la ville des Cayes, dont Moed et Paska ont travaillé là-dessus. À noter que le texte a été écrit par Mon unique frère Marc. Depuis, J'ai enchaîné avec des covers dans le but de me faire connaître par le public et ensuite débiter ma carrière professionnelle dans l'industrie musicale.

LQN : Est-ce que vous êtes satisfaite de vos performances dans ce domaine ?

AMJ: Grace aux nombreux covers réalisés, j'ai joui d'une grande popularité. J'ai été complimentée par de nombreux artistes comme Rutshelle, Baky, Alan Cave, les musiciens de Enposib . Lors d'un bal de Kreyol La, T-Joe Zenny m'a même invité à le rejoindre sur la scène pour chanter un morceau avec lui. Un feedback vraiment très positif.

LQN : Quelles sont vos perspectives pour les deux prochaines années ?

AMJ: À présent, je me focalise sur un EP. Je prépare toute une série de « singles » que je compte publier à partir de l'été 2020. Je me prépare vraiment à me

faire une place dans l'industrie musicale haïtienne. Je promets plusieurs nouveautés de musiques avec différents styles : Compas, Afro, etc.

LQN: Que peut-on espérer de vous dans les dix prochaines années ?

AMJ : Je compte me confirmer dans l'industrie musicale haïtienne et y apporter beaucoup de valeur. Je souhaiterais également vendre la culture haïtienne à l'échelle internationale à travers ma musique que je travaille en collaboration avec des artistes et producteurs étrangers.

LQN : Votre plus grand objectif ?

AMJ : Mon plus grand objectif est d'évoluer sur le marché mondial et de décrocher des contrats avec de grands labels de musique comme Universal ou encore Sony qui produisent des artistes de renommée internationale.

LQN : Quelles sont vos stars préférées ?

AMJ: T-Joe Zenny de par son charisme, Rutshelle, Dadju, Joe Dwet File, et Phyllisia Ross.

LQN: Quelle lecture faites-vous de l'industrie musicale haïtienne ?

AMJ : Je pense que les artistes doivent s'adapter un peu plus aux changements que connaît le marché musical mondial et pour pouvoir mieux l'intégrer. Ça demande d'énormes investissements et une veille constante dans le but d'observer et faire les meilleurs choix.

LQN: Quelles sont vos recommandations pour cette industrie ?

AMJ: Les artistes devraient faire en sorte de se créer plus d'opportunités pour exporter la musique Haïtienne qui a d'ailleurs une très grande richesse. Il ne suffit pas d'avoir du talent, ou encore de produire de plus en plus pour y arriver, mais plutôt de faire des choix intelligents.

Interview réalisée par la rédaction du journal Le Quotidien News

Nérilia Mondésir et Melshie Daelle Dumornay font le bonheur du football haïtien



La CONCACAF a publié, le mardi 5 juin 2020, la liste des meilleurs talents ayant participé à son championnat des moins de vingt-ans (U20) sur les seize dernières années. Dans cette liste de 9 joueuses, deux jeunes footballeuses haïtiennes en fait partie : il s'agit de Nérilia Mondésir et Melshie Daelle Dumornay.

Sens du but, excellente dribbleuse, bonne frappe de balle, la jeune Nérilia, âgée de 21 ans, possède toutes ces qualités. Auteure d'une parfaite performance individuelle en 2018 lors du mondial U20 qui a été organisé en France. Et depuis depuis lors, elle ne cesse d'attirer l'attention des fans du ballon rond.

Quant à la jeune Dumornay, c'est du jamais vu pour une footballeuse de son âge. Qualité physique étonnante, frappe de balle, sens du but, coup-franc magistral, tout est synonyme de Melshie Daelle. Lors de la dernière phase des éliminatoires des Jeux Olympiques de Tokyo, Melshie Daelle avait étonné le monde du football féminin en inscrivant 14 buts en 6 matchs.

En raison de leurs performances de génie, elles sont présentes dans la liste des meilleurs talents ayant participé aux différents championnats des moins de vingt-ans (U20) sur les seize dernières années de la CONCACAF.

Voici la liste complète des talents de la CONCACAF

2004: Megan Rapinoe, Shirley Cruz et Karla Villalobos

2006: Charlyn Corral
2008: Alex Morgane et Kelley O'Hara

2010: Sydney Leroux

2012: Marir Monterroso

2014: Rose Lavelle

2015: Kadija Shaw et Nérilia Mondésir

2018 Jordyn Huitema

2020: Melshie Daelle Dumornay

Virus: l'Italie entame une nouvelle phase de son déconfinement

L'Italie va entamer une nouvelle phase de son déconfinement, avec un allègement des dernières restrictions en vigueur contre l'épidémie de coronavirus dans la péninsule, a-t-on appris vendredi de source officielle.

Le Premier ministre Giuseppe Conte a signé jeudi soir un décret en ce sens, qui entrera en vigueur lundi.

Selon ce texte sur la phase trois du déconfinement,

les « sports de contacts » entre amateurs, seront de nouveau autorisés à compter du 25 juin. Cela inclut les sports d'équipes, et donc les parties de foot ou basket entre amis.

Les cinémas rouvriront le 15 juin. Les discothèques, à l'air libre ou en lieux clos, pourront rouvrir à partir 14 juillet.

Le décret confirme par ailleurs la quarantaine obligatoire pour tous les visiteurs entrant en Italie et venant d'un pays autre que l'espace Schengen.

Le Quotidien News

LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES DU CORONAVIRUS COMPARÉS À D'AUTRES MAUX

● COVID-19*
● GRIPPE A OU B
● ANGINE
● RHUME

Symptôme	COVID-19*	Grippe A ou B	Angine	Rhume
Maux de tête	●	●	●	●
Toux	●	●	●	●
Mal de gorge	●	●	●	●
Amygdales rouges	●	●	●	●
Douleurs Musculaires	●	●	●	●
Fièvre	●	●	●	●
Congestion nasale	●	●	●	●
Difficultés respiratoires	●	●	●	●
Diarrhée	●	●	●	●

* Dans certains cas

Le danger de notre système démocratique

Éditorial



En théorie, la démocratie se repose sur une base constituée de trois pouvoirs: l'exécutif, le législatif et le pouvoir judiciaire. Ils sont tous indépendants les uns des autres et exécutent leurs missions respectives sans interférence d'aucun des deux autres.

En Haïti, cette République de confusion, c'est l'amalgame. L'exécutif empiète sur les deux autres. Les députés et les sénateurs, pour la majorité au solde du gouvernement, vendent souvent, pour des bols crasseux, l'autonomie de ce pouvoir. En dépit de tout, le pouvoir législatif garde une certaine distance même si en réalité l'on ne peut pas identifier cette ligne qui limite la dépendance de ce pouvoir par rapport à l'exécutif.

Quant au pouvoir judiciaire, celui-ci n'existe que de nom. S'il se révèle en particulier le noyau de la mise en branle d'un état de droit effectif dans le pays, il fonctionne depuis des lustres dans l'ombre de l'exécutif. Il en dépendait grandement. Pour éviter de dire qu'il est considéré comme un ministère mais, en réalité un ministère n'a rien à envier à ce pouvoir qui exerce la justice dans la crasse dans le pays. Il est une manette entre les mains de ceux qui exercent le pouvoir exécutif.

Normalement, l'instance suprême de ce pouvoir

devrait être le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ). Cette instance vraisemblablement est vassalisée, contrôlée entièrement par l'exécutif. Ce n'est qu'une institution figurante. Elle ne contrôle rien, même pas la nomination des juges. L'exécutif en dernier ressort décide à cet effet. Conséquence: à chaque ouverture d'une nouvelle année judiciaire, l'occasion à un scandale. Certains juges sont nommés tandis que les dossiers de certains autres sont restés coincés sans suite favorable.

Vu l'importance de ce pouvoir, qui, malgré, la rage de la corruption, il devait avoir un meilleur traitement. En fait, il ne date pas d'hier que les éléments du système judiciaire réclament une meilleure part dans

Nouvo jan pou jere lajan w

eskane pou voye
oswa resevwa lajan ak
QR kòd ou

Eskane foto sa a pou telechaje nouvo aplikasyon a

Disponib sou
App Store

Disponib sou
Google play

oswa sou telefòn ou tè w tè *202#

MON
Cash
Digitel

les budgets nationaux. Le montant alloué au pouvoir judiciaire est en général insignifiant pour une institution si importante qui essaie, au même titre que la PNH, de faire œuvres qui vaillent sans moyens logistiques, financiers, matériels, entre autres.

En tant que bouclier de la nation, l'exécutif, peut être friand de la corruption, a tout fait pour maintenir ce pouvoir dans la dépendance. La femme aux yeux bandés en situation de grandes vulnérabilités a le choix entre rendre justice avec les yeux grand ouverts ou replier les soutanes et livrer la nation à la boucherie. Tellement traitée en parents pauvres, la justice haïtienne est devenue l'une des institutions les plus décriées du pays. La justice est souvent rendue aux plus offrants. De l'enquête se poursuit, l'on passe à : « ale pa refè sa anko ». Le pouvoir exécutif casse les pieds du pouvoir judiciaire. » kase fèy kouvri sa », notre funestre horizon.


Avec 0,8% du budget récemment adopté, les magistrats semblent sortir de leur léthargie en paralysant totalement le système. Ils ne sont pas à leur premier coup d'essai, mais cette fois-ci, ils retrouvent la cohérence nécessaire. Le personnel souffre, les tribunaux sont logés dans des tordis répugnants un peu partout sur le territoire et, souvent sans capacités logistiques pour rendre justice comme ça droit. Traitant généralement des dossiers délicats, ils ne sont pas à même de protéger leurs arrières. C'est la précarité totale alors qu'on arrête de parler d'état de droit, de

république démocratique, entre autres.

Quoi qu'on dise, c'est une tactique payante puisqu'elle engendre un conflit politique qui peine à se solutionner. L'on dirait que toutes les lois haïtiennes ont été mal écrites. Les administrations se suivent, les discussions restent intactes. Toujours et encore des accusations de corruptions flagrantes, des articles de la constitution mal interprétés, des lois électorales pas du tout claires. Tous en profitent, tous en critiques, personne ne fait rien pour remettre les pendules à l'heure. L'avenir de la nation nage dans des eaux troubles.



VOTRE PUBLICITÉ ICI



 **MyDigicel**

**TOUT EN UN SEUL ENDROIT,
SIMPLE, FACILE ET SÉCURISÉ.**

Telechargez l'application aujourd'hui

 Disponible sur App Store  Disponible sur Google Play

Nécessité d'une nouvelle diplomatie haïtienne en République dominicaine : un défi, une urgence



Dans son discours de circonstance, le nouveau ministre des Affaires étrangères, le Dr Claude Joseph, a promis lors de son installation de réorienter la politique extérieure du pays. C'est un bon début et on n'a nulle raison de ne pas le prendre au mot. Le nouveau chancelier a déjà fait ses preuves comme Chargé d'affaires de la République d'Haïti auprès du Royaume d'Espagne et de plus ses propos ont été soutenus par le chef de gouvernement, l'Ing. Joseph Jouthe, qui, au moment de l'installation du ministre, lui a non seulement exprimé sa grande satisfaction pour le travail réalisé en Espagne, mais aussi lui a ouvertement confié la mission de donner un coup de balai dans la diplomatie haïtienne en nommant « des professionnels capables de représenter le pays correctement ».

Ceci est une idée louable qui fait penser à Jean-Price Mars et à Leslie F. Manigat, deux des plus grands esprits du XXe siècle haïtien, qui ont toujours voulu revêtir la diplomatie haïtienne de prestige et d'efficacité mais qui ont aussi regretté, autant que je le déplore aussi depuis des années, la négligence d'Haïti de ses relations avec la République dominicaine. En effet, si Pour Price-Mars (1955), les deux plus grandes missions diplomatiques haïtiennes devraient être à Washington et à Ciudad Trujillo (Santo Domingo), selon le professeur Manigat (1997), la question dominicaine devrait être la priorité des priorités d'une nouvelle politique extérieure axée sur la coopération bilatérale.

Tandis que, de notre côté, nous avons laissé nos deux géants prêcher dans le désert, la République dominicaine a profité des vingt-cinq dernières années pour faire un saut qualitatif la classant parmi les leaders régionaux respectés avec la plus importante croissance économique et l'une des plus grandes stabilités politiques de l'Amérique latine et des Caraïbes. Elle gère notre plus importante diaspora vu qu'aucun pays n'a autant d'immigrants haïtiens ni de descendants haïtiens dans la composition de sa population immigrante ou d'ascendance étrangère, soit plus de 90% dans les deux cas affichant un taux de chômage inférieur à 7% (ONE-2017). De plus, les Dominicains ont notre avenir en main en accueillant une bonne partie de notre jeunesse : 74,8% de nos immigrants en République dominicaine sont arrivés entre 14 et 24 ans (ONE-2017). Nos étudiants dépensent annuellement chez eux plus de USD 220 000 représentant 73,5% du total des étudiants étrangers (Pierre, 2013) et ils seraient même aussi nombreux chez eux (plus de 20 000) que les étudiantes et étudiants de toutes les unités d'enseignement réunies de l'Université d'État Haïti.

Par ailleurs, la proximité engendrant malheureusement le mépris, nous refusons d'admettre que la République dominicaine n'est plus le petit pays d'à côté à ne pas prendre trop au sérieux. La brillante thèse de la double insularité du professeur Jean-Marie Théodat (2002) jadis pertinente est désormais dépassée. Depuis près de 20 ans, les deux pays ne s'ignorent plus l'un l'autre. Haïti fait semblant d'ignorer la République dominicaine mais vit sous sa domination au point qu'aujourd'hui presque aucune famille haïtienne ne peut consommer son repas quotidien sans y inclure un produit dominicain. C'est le fruit d'un autre regard plus intelligent et plus pragmatique des Dominicains sur Haïti. Ce n'est pas un hasard et on peut le faire aussi. Comment ? Certes à partir d'une vision nationale globale de développement national, dont l'un des axes doit être un investissement important en République dominicaine dans une coopération bilatérale fructueuse, mais soutenue par un leadership di-

plomatique éclairé, compétent et laborieux.

Dans cette nouvelle visée, il est à remarquer que, mis à part quelques incidents qui ont occasionnellement troublé la paix établie – le conflit lié au massacre de 1937 a été honteusement tué dans l’œuf – les deux pays n’ont pas connu d’importantes tensions politiques depuis les dernières tentatives infructueuses de Soulouque de conquérir la partie orientale de l’île (1855) et la brève crise diplomatique de 1963 qui eut lieu sous la présidence de Bosch du côté dominicain et celle de François Duvalier du côté haïtien. Du reste, une multitude de problèmes peuvent être liés aux relations haïtiano-dominicaines. Le premier étant la faiblesse de l’action diplomatique qui est mise en place pour les résoudre, les trois autres concerneraient la migration, la sécurité et la convivialité frontalières et le commerce binational.

Évidemment, il est urgent d’aborder là-bas la question du réaménagement de notre présence diplomatique et consulaire. Par exemple, le consulat de Barahona ne peut plus desservir toute la région Sud. À défaut d’ouvrir un nouveau consulat frontalier à Jimani ou à Comendador, celui de Barahona pourrait être déplacé dans l’une de ces villes où les besoins sont plus grands. Par ailleurs, un nouveau leadership, compétent et motivé, à la tête de la diplomatie haïtienne à Santo Domingo, devra minimalement se donner, mis à part les moyens de sa politique, une feuille de route incluant les grands axes suivants et ces actions prioritaires correspondantes :

Migration et Accompagnement des étudiants : renégociation du Protocole d’accord de 1999 sur les mécanismes de rapatriement, développement de coopération binationale et inter-universitaire, orientation et bourse de soutien à la jeunesse estudiantine sur place, renforcement du service de documentation (correction des graves erreurs du PIDIH) et d’assistance légale aux travailleurs immigrants et membres de leur famille ; Commerce binational et Échanges (trans)frontaliers : signature de nouveaux accords et de partenariats commerciaux, mise en valeur de nouvelles opportunités, appui à la gouvernance locale frontalière à travers l’Association des maires frontalières (ANMF) en Haïti et le Comité intermunicipal transfrontalier (CIT), lutte conjointe contre la contrebande, soutien à l’ouver-

ture de l’espace transfrontalier par l’application des dispositions légales sur « l’habitant frontalier » (Art. 36.6 de la Loi 285-04). À ce sujet d’importance, je rappelle que j’ai moi-même écrit en 2018 l’avant-projet de loi d’Haïti sur le statut d’habitant frontalier dans le cadre d’une consultation avec un consortium d’organisations de la société civile formant des deux côtés de la frontière Nord une table de dialogue binational ; Sécurité et Protection des ressources naturelles partagées : promotion d’un partenariat binational structuré en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée ; création conjointe d’un cadre légal de gestion binationale des risques sanitaires ponctuels (cela aiderait tellement aujourd’hui dans le contexte des menaces de la pandémie du Coronavirus) et des ressources frontalières partagées, notamment des cours d’eaux frontalières et des eaux-frontières, etc. Bref, en matière de relations haïtiano-dominicaines, le manque à gagner pour nous est énorme. Si rien n’est fait, le peuple haïtien souffrira profondément, et ceci pour longtemps, des conséquences de la politique étrangère d’Haïti envers la République dominicaine qui n’a aucune orientation définie pour l’instant. Ceci est un plaidoyer ferme pour que la nouvelle orientation promise en tienne compte. Il faut urgemment investir chez le voisin dans une diplomatie méritocratique qui maîtrise les enjeux binationaux. Il y va de l’intérêt supérieur des grandes priorités stratégiques de la nation. Haïti doit au moins se mettre sur la route qui pourra le conduire un jour à rattraper son voisin. L’antagonisme de l’austérité n’étant plus de mise, l’instauration d’une coopération bilatérale, équilibrée et institutionnalisée, est définitivement un passage obligé et prometteur. À bon entendeur, salut !

Smith Augustin,

Doctorant en sociologie, Université Laval

Maitrise en droit international

Spécialiste des relations haïtiano-dominicaines

smithaugustin10@gmail.com

smith.augustin.1@ulaval.ca